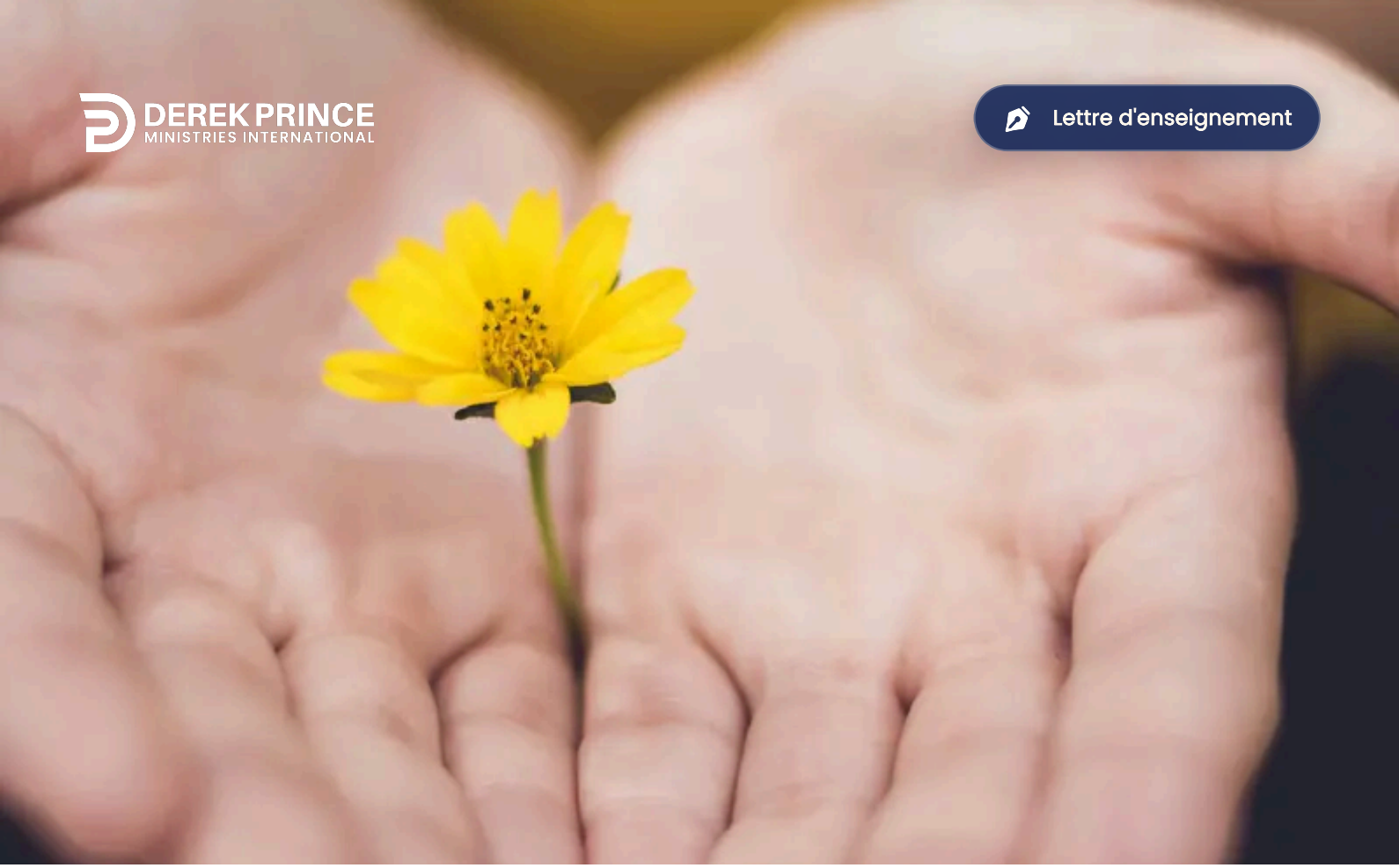


DEREK PRINCE
MINISTRIES INTERNATIONAL

Lettre d'enseignement

Remplir les conditions



Partie 4/6

L'abondance de Dieu
Par Derek Prince

Nous ne pouvons comprendre l'abondance de Dieu ni nous l'approprier que si Dieu nous la révèle. Dans mes lettres précédentes sur ce sujet, nous avons établi à partir des Écritures que l'abondance est la mesure de la provision de Dieu pour son peuple. Cette provision nous est accessible par ses promesses. Nous avons également examiné les promesses précises qui se trouvent dans le Psaume 34.10–11 et le Psaume 84.12. Nous avons vu que Dieu ne nous refusera aucun bien, pourvu que nous remplissions trois conditions : premièrement, craindre le Seigneur ; deuxièmement, chercher le Seigneur ; et troisièmement, marcher dans l'intégrité.

Nous avons toutefois nuancé cet aspect de la provision en montrant que l'on peut envisager le « bien » sous deux angles : l'absolu et le relatif. Une chose est bonne dans l'absolu si elle est bonne en elle-même. Cela ne varie pas. Mais elle n'est bonne pour nous de façon relative que si elle nous est bénéfique dans notre situation particulière. Cela peut varier. Ce qui est bon pour nous de façon relative peut dépendre de nombreux facteurs : notre caractère, nos motivations, notre compréhension, le moment choisi par Dieu ou notre degré de maturité. C'est pourquoi Dieu, dans sa sagesse, ne nous accorde parfois pas quelque chose qui est bon dans l'absolu, parce que cela n'est pas bon pour nous dans notre situation particulière. Les richesses sont-elles bonnes dans l'absolu ? Oui. Apocalypse 5.12 énumère sept choses qui sont bonnes dans l'absolu et qui appartiennent de droit à Jésus-Christ pour l'éternité et, par lui, à son peuple : la puissance, les richesses, la sagesse, la force, l'honneur, la gloire et la bénédiction. (Voir aussi 1 Chroniques 29.12 et Deutéronome 8.18.)

Malédiction ou bénédiction

Dans cette lettre, mon but est d'expliquer comment Dieu nous délivre de la malédiction de la pauvreté. L'une des grandes vérités fondamentales de la révélation est qu'un échange voulu par Dieu a eu lieu à la croix : Jésus, le Fils de Dieu sans péché et obéissant, a pris sur lui tout le mal que la justice divine imposait à l'humanité, à cause de notre rébellion et de notre désobéissance. En retour, nous pouvons recevoir, par la foi, tout le bien que méritait l'obéissance parfaite de Jésus. Plus simplement, Jésus a pris sur lui tout le mal que nous méritions, afin que nous puissions recevoir tout le bien qu'il méritait. L'Écriture présente de nombreux aspects de cet échange. Par

exemple, Jésus a été blessé afin que nous soyons guéris (Ésaïe 53.4–5).

Il a été fait péché en prenant sur lui notre péché, afin que nous soyons rendus justes par sa justice (2 Corinthiens 5.21).

Il a été rejeté par le Père afin que nous soyons acceptés par le Père (Matthieu 27.46 ; Éphésiens 1.5–6).

Il a subi la mort qui nous revenait afin que nous ayons sa vie (Hébreux 2.9 ; Jean 3.16).

Toutefois, dans cette série d'enseignements, nous nous concentrerons uniquement sur l'aspect de cet échange qui concerne les malédictions dues à notre désobéissance, et en particulier la malédiction de la pauvreté.

Paul traite précisément de ce sujet dans Galates 3.13–14 :

> Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous — car il est écrit : « Maudit est quiconque est pendu au bois » — afin que la bénédiction d'Abraham eût pour les païens son accomplissement en Jésus Christ, et que nous reçussions par la foi l'Esprit qui avait été promis. (LSG)

Deux mots s'opposent ici de façon radicale : malédiction et bénédiction. À la croix, la malédiction due à la transgression de la loi est retombée sur Jésus. Il a réellement été fait malédiction. Le simple fait qu'il soit pendu à la croix en était la preuve (selon Deutéronome 21.23). Suspendu entre ciel et terre, Jésus était là, pendu à l'arbre devenu croix, rejeté par les hommes et abandonné de Dieu, totalement exclu, retranché, seul. Nous pourrions résumer cela en un seul mot, terrible et affreux : *maudit*.

Jésus est devenu malédiction afin que nous puissions recevoir son contraire : la bénédiction. L'un des thèmes de l'épître aux Galates est que, par la foi, nous devenons les enfants d'Abraham. En tant qu'enfants d'Abraham, nous avons droit à la bénédiction d'Abraham pour une raison essentielle : Jésus a porté la malédiction.

À ce propos, Paul met en avant une bénédiction particulière : « l'Esprit qui avait été promis ». Il y a une raison pratique à cela. La bénédiction promise du Saint-Esprit est la clé de toutes les autres bénédictions. Dès que nous plaçons notre foi dans la mort expiatoire de Christ en notre faveur, nous devenons en droit « héritiers de Dieu, et cohéritiers de Christ » (Romains 8.17, LSG). Nous devenons membres de la famille de Dieu, avec un droit à tout ce qui a été promis à notre grand ancêtre Abraham (Galates 3.7–9, 29). Mais l'administrateur de notre héritage, désigné par Dieu, est le Saint-Esprit. Lui seul peut nous faire jouir pleinement et concrètement de tout ce qui nous appartient désormais en droit par la foi dans la mort de Christ. Sans son aide, nous ne serons pas mieux lotis que des « orphelins », incapables de nous approprier tout ce que notre Père a prévu pour nous (voir Jean 14.16–18).

C'est donc en reconnaissant notre dépendance à l'égard du Saint-Esprit que nous pouvons faire valoir notre droit à cet héritage. Quelle est cette « bénédiction d'Abraham » à laquelle Christ nous a donné droit ? Nous trouvons une réponse claire et complète dans Genèse 24.1 : « L'Éternel avait béni Abraham en toute chose » (LSG). La bénédiction d'Abraham comprend toutes choses, qu'elles relèvent de la vie présente ou de l'éternité, du spirituel ou du matériel. Grâce à la mort de Christ en notre faveur, tous les domaines de notre vie peuvent sortir de l'ombre profonde de la malédiction pour entrer dans la pleine lumière de la bénédiction de Dieu.

La malédiction de la pauvreté

Concentrons-nous maintenant sur un aspect particulier de la malédiction que Jésus a portée à notre place : la malédiction de la pauvreté. Dans notre lettre précédente, nous avons vu cette malédiction présentée sous sa forme la plus absolue dans Deutéronome 28.48. Elle se résumait à quatre éléments : la faim, la soif, la nudité et le manque de tout. Or c'est exactement ce que Jésus a vécu à la croix.

Il y a des années, alors que je prêchais sur la manière dont Dieu pourvoit aux besoins financiers, j'ai reçu du Saint-Esprit une révélation qui allait bien au-delà de tout ce qui figurait dans le plan de prédication que j'avais devant moi.

Le Saint-Esprit a repris pour moi, un par un, les quatre aspects de la malédiction de la pauvreté et m'a montré que Jésus avait porté cette malédiction jusqu'à l'épuiser entièrement, sous tous ses aspects. Il avait faim : il n'avait pas mangé depuis près de vingt-quatre heures. Il avait soif : l'une de ses dernières paroles a été : « J'ai soif. » Il était nu : les soldats lui avaient enlevé tous ses vêtements et se les étaient partagés. Il manquait de tout : il n'avait ni vêtement ni tombeau où être enseveli. Il n'avait rien. Pourquoi ? Parce que, selon le dessein de Dieu, il a porté à notre place la malédiction de la pauvreté jusqu'à l'épuiser.

Jésus a pris sur lui la malédiction de la pauvreté afin que nous recevions la bénédiction d'Abraham « en toutes

choses », afin que nous recevions la totalité de notre héritage, que le Saint-Esprit nous dispense.

Ne manquer de rien

Cette révélation est confirmée par de nombreux autres passages des Écritures, dans l'Ancien comme dans le Nouveau Testament. Nous pouvons notamment examiner deux versets de la deuxième épître aux Corinthiens. Ensemble, ces deux versets présentent la pleine délivrance de la malédiction de la pauvreté que Christ a obtenue pour nous.

> Car vous connaissez la grâce de notre Seigneur Jésus Christ, qui pour vous s'est fait pauvre, de riche qu'il était, afin que par sa pauvreté vous fussiez enrichis. (2 Corinthiens 8.9, LSG)

Quand Jésus s'est-il fait pauvre ? Certains pensent qu'il a été pauvre pendant tout son ministère terrestre, mais je ne peux pas considérer cette affirmation comme exacte. Il nous faut garder à l'esprit la distinction entre richesse et abondance. Jésus n'était pas « riche » au sens où il aurait eu un gros compte en banque ou de grands biens matériels. Mais il avait assurément l'abondance. Un homme capable de nourrir une foule de 5 000 hommes, soit environ 12 000 personnes en comptant les femmes et les enfants, n'est pas un indigent ! En réalité, après avoir nourri ces 12 000 personnes, Jésus avait bien plus de nourriture qu'au départ (voir Matthieu 14.15–21). Quelle belle image de l'abondance !

Jésus n'était pas fortuné, mais il avait l'abondance. Il n'a jamais douté que son Père, dans sa bonté, pourvoirait à tous ses besoins. Et le Père ne lui a jamais fait défaut. Ce n'est pas cela, la pauvreté. La pauvreté, c'est avoir faim, avoir soif, être nu et manquer de tout !

Quand Jésus s'est-il fait pauvre ? Il a commencé à devenir pauvre dès l'instant où il a été identifié à nos péchés. À partir de ce moment-là, il s'est enfoncé de plus en plus dans la pauvreté, jusqu'à représenter, sur la croix, la pauvreté absolue.

Reconnaissons aussi qu'à ce moment-là, sa pauvreté n'était pas simplement « spirituelle ». Il était pauvre physiquement et matériellement. En toute logique, notre richesse ne sera donc pas non plus simplement « spirituelle ». Jésus est devenu absolument pauvre sur le plan physique et matériel afin que nous devenions riches, au sens où tous nos besoins physiques et matériels seraient satisfaits et où il nous resterait de quoi donner aux autres.

Une grâce abondante

Dieu n'est pas avare. Il ne se contente pas de donner juste assez. Il donne suffisamment et plus encore. Voilà l'abondance.

> « Mais Dieu est puissant pour faire abonder toute grâce envers vous, afin qu'ayant toujours en toutes choses tout ce qui suffit, vous abondiez pour toute bonne œuvre… » (2 Corinthiens 9.8, Darby)

Dans ce verset, le verbe « abonder » apparaît deux fois et l'idée de totalité revient cinq fois. Je ne sais pas comment le langage pourrait être plus explicite.

Ce passage décrit la grâce de Dieu. Il est intéressant de constater que, dans les chapitres 8 et 9 de 2 Corinthiens, qui traitent de l'argent, le mot clé est « grâce » : il apparaît sept fois au chapitre 8 et deux fois au chapitre 9. Il est donc clair que la grâce agit aussi dans le domaine de l'argent.

S'approprier l'abondance matérielle

Peu de chrétiens comprennent que cela s'applique à la provision financière et matérielle tout autant qu'aux autres domaines de notre vie. Mais, comme nous l'avons souligné, il y a des conditions. Les Écritures nous mettent expressément en garde contre l'irresponsabilité (Proverbes 10.4), la paresse (Proverbes 24.30–34) et la malhonnêteté (Éphésiens 4.28). Tant que nous nous rendons coupables de l'un de ces péchés, nous n'avons aucun droit de nous attendre à ce que la grâce de Dieu agisse dans le domaine financier de notre vie. En tant que chrétiens, nous sommes tenus d'être honnêtes, travailleurs et responsables.

Cependant, tout notre travail et notre sens des responsabilités ne suffisent pas, à eux seuls, à nous faire mériter la provision dont nous parlons ici. Celle-ci ne se mérite pas. Elle ne peut se recevoir que par grâce, par la foi. Lorsque nous recevons ainsi la grâce de Dieu par la foi, elle nous élève à un niveau que nous ne pourrions jamais atteindre par nos efforts ou nos mérites. Cela est vrai dans tous les domaines de notre vie, aussi bien financiers et matériels que spirituels.

Reconnaître cette vérité nous amène toutefois à une distinction logique importante, que l'on néglige souvent : mériter la grâce de Dieu est impossible, tandis que remplir ses conditions est obligatoire. D'une part, nous ne pouvons

pas mériter l'abondance de Dieu, qui ne vient que par grâce. D'autre part, nous devons remplir les conditions que Dieu a fixées pour recevoir son abondance par la foi. Si nous ne les remplissons pas, notre foi n'a aucun fondement biblique. En réalité, ce n'est pas de la foi, mais de la simple présomption.

La première condition pour recevoir l'abondance de Dieu

Quelles sont donc les conditions pour recevoir l'abondance de Dieu ? Je dirais que les Écritures en présentent cinq principales. Nous examinerons la première dans cette lettre et aborderons les autres dans la prochaine.

1. Nos motivations et nos attitudes doivent être justes.

Nous ferions bien d'examiner très attentivement nos motivations, car la richesse peut facilement nous pousser à agir pour de mauvaises raisons. Quelles peuvent être ces mauvaises motivations ?

- **Il est mauvais de faire de la richesse notre dieu.** Dans 1 Timothée 6.10, Paul dit : « Car l'amour de l'argent est une racine de tous les maux » (LSG). La version anglaise King James emploie l'article défini : « la racine de tous les maux ». Mais cette formulation va un peu trop loin. Ce que le grec dit réellement, c'est que l'amour de l'argent est une racine de tous les maux. Ainsi, de cet amour mauvais de l'argent, de cette cupidité, peuvent surgir dans notre vie toutes les autres formes de mal.
- **Il est mauvais de chercher à s'enrichir par des moyens contraires à la morale.** Proverbes 28.8 dit : « Celui qui augmente ses biens par l'intérêt et l'usure les amasse pour celui qui a pitié des pauvres » (LSG).
- **Un homme peut amasser beaucoup d'argent par des moyens malhonnêtes**. Mais, en fin de compte, cet argent lui sera retiré et donné à un homme qui aura pitié des pauvres. Il existe des lois qui régissent l'utilisation de l'argent, tout aussi sûrement qu'il existe des lois qui régissent la culture de ce que nous semons dans la terre.
- **Il est mauvais de mettre sa confiance dans la richesse.** Proverbes 11.28 dit : « Celui qui se confie dans ses richesses tombera » (LSG). Au cours de ma vie, j'ai vu beaucoup de personnes qui se confiaient dans leurs richesses connaître exactement ce sort. De même, Jérémie 9.23–24 nous dit de ne pas mettre notre confiance dans la richesse : « Que le sage ne se glorifie pas de sa sagesse, que le fort ne se glorifie pas de sa force, que le riche ne se glorifie pas de sa richesse. Mais que celui qui veut se glorifier se glorifie d'avoir de l'intelligence et de me connaître, de savoir que je suis l'Éternel, qui exerce la bonté, le droit et la justice sur la terre » (LSG). Nous devons donc veiller à ne pas nous vanter ni tirer gloire de notre sagesse, de notre force ou de nos richesses. Toutes ces choses peuvent être bonnes, mais aucune ne doit devenir notre sujet de gloire.
- **Il est mauvais d'utiliser la richesse de manière égoïste.** Proverbes 11.24 dit : « Tel, qui donne libéralement, devient plus riche ; et tel, qui épargne à l'excès, ne fait que s'appauvrir » (LSG).

Certaines personnes généreuses donnent sans cesse et s'enrichissent toujours davantage. À l'inverse, certaines personnes avares ne donnent jamais et s'appauvrissent pourtant. Il est toujours mauvais d'utiliser la richesse de manière égoïste. Dans Luc 12, Jésus raconte la parabole d'un homme riche qui a construit de plus grands greniers et les a remplis de ses récoltes. Mais le Seigneur lui a dit : « Insensé ! cette nuit même ton âme te sera redemandée » (v. 20, LSG). Jésus a ensuite ajouté ce commentaire : « Il en est ainsi de celui qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est pas riche pour Dieu » (v. 21, LSG). C'est d'abord pour Dieu que nous devons être riches.

Notre attitude envers les pauvres

Nous venons d'examiner quatre mauvaises attitudes à l'égard de l'argent. Nous allons maintenant en examiner une autre, à laquelle nous devons prêter une attention particulière. La Bible nous met constamment en garde contre le mépris ou l'exploitation des pauvres. De nombreux passages traitent de ce sujet, mais regardons ceux des Proverbes :

> « Celui qui a pitié du pauvre prête à l'Éternel, qui lui rendra selon son œuvre. » (Proverbes 19.17, LSG) « Celui qui donne au pauvre n'éprouve pas la disette, mais celui qui ferme les yeux est chargé de malédictions. » (Proverbes 28.27, LSG) « Le juste connaît la cause des pauvres, mais le méchant ne comprend pas la science. » (Proverbes 29.7, LSG)

Ces passages, comme beaucoup d'autres, nous imposent une lourde responsabilité : nous devons nous soucier des besoins des pauvres au lieu d'y être indifférents. L'une des marques de la justice est de connaître « la cause des pauvres ». À l'inverse, l'une des marques de la méchanceté est de rester étranger à cette connaissance. Nous détournons simplement les yeux de la détresse des pauvres. De plus, une récompense est promise à ceux qui prennent soin des pauvres. Salomon nous dit qu'en donnant aux pauvres, nous prêtons à l'Éternel. Je peux témoigner par expérience que, lorsque le Seigneur nous rembourse ce prêt, il n'oublie pas les intérêts !

Le Psaume 112 nous décrit « l'homme qui craint l'Éternel » et les bénédictions dont il jouit. Il vaut la peine d'étudier ce portrait en détail. Pour le moment, permettez-moi simplement d'en relever quelques aspects liés à notre sujet : « Il a dans sa maison bien-être et richesse, et sa justice subsiste à jamais. [...] Heureux l'homme qui exerce la miséricorde et qui prête. [...] Car il ne chancelle jamais ; la mémoire du juste dure toujours. [...] Il fait des largesses, il donne aux indigents ; sa justice subsiste à jamais... » (v. 3, 5–6, 9, LSG). Dans 2 Corinthiens 9.9, Paul applique ce dernier verset à nous, chrétiens. Dans ce portrait de l'homme qui craint Dieu, nous voyons trois éléments étroitement liés : une justice inébranlable, la richesse et la générosité envers les pauvres.

Se souvenir des pauvres

Le Nouveau Testament souligne lui aussi que le souci des pauvres fait partie intégrante de la justice chrétienne. Dans Galates 2.1–10, Paul décrit la confrontation que ses collaborateurs et lui ont eue avec Pierre, Jacques et Jean au sujet de la manière de présenter l'Évangile aux non-Juifs. Le différend a finalement été réglé lorsque chaque groupe a reconnu l'appel particulier de l'autre. Mais il y avait un point sur lequel les deux groupes étaient unanimes : « nous souvenir des pauvres » (v. 10, LSG). Nous voyons donc que se souvenir des pauvres fait partie intégrante du message de l'Évangile, quel que soit le groupe ethnique auquel il s'adresse.

Au terme de notre examen de la première condition pour recevoir l'abondance de Dieu, il sera utile de revenir sur les principes que nous avons étudiés. Nous devons nous garder des mauvaises ***motivations*** suivantes : faire de la richesse notre dieu, chercher à nous enrichir par des moyens contraires à la morale, mettre notre confiance dans la richesse ou l'utiliser de manière égoïste. Dans notre ***attitude*** envers les pauvres, nous avons vu qu'il est mauvais de les mépriser, de les opprimer ou d'être indifférents à leurs besoins. Au contraire, les Écritures nous demandent de faire preuve de miséricorde envers eux de manière active et concrète.

Dans notre prochaine lettre, je poursuivrai en présentant les autres conditions pour recevoir l'abondance de Dieu.

Lettre d'enseignement

Transcription: TL-L075-100-FRA
Dernière mise à jour: 10 Nov 2026
Site web: Derekprince.com/fr/resources

